



SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS AU BRUIT



MODULE DE FORMATION
E-LEARNING


Formation obligatoire
Article R4436-1 du Code du travail

Généralités

- **Support :** E-learning
- **Durée :** 15 minutes
- **Année :** 2010 (mai)
- **Tarif :** Nous consulter

Plus d'informations au
02.41.20.06.20

Le bruit est un problème qui concerne tout le monde, dans l'environnement domestique comme dans l'environnement de travail. Il est à l'origine de nombreuses surdités mais aussi d'autres pathologies (stress, fatigue...). De multiples moyens d'action peuvent être mis en place sur le lieu de travail pour limiter l'exposition des salariés. Le bruit peut avoir de multiples origines. Il devient gênant voire dangereux au-delà d'une certaine limite.



Ce module comporte 2 parcours au choix :

- **parcours tertiaire ;**
- **parcours industrie / bâtiment.**

Ce module vise à répondre aux exigences de prévention, d'information et de formation sur le bruit au travail. Il s'appuie sur le [décret n°2006-892 du 19 juillet 2006](#) relatif aux prescriptions de sécurité et de santé applicables en cas d'exposition des travailleurs aux risques dus au bruit et en particulier [l'article R4436-1](#) concernant la formation et l'information des salariés.

Public

- Tout acteur de la prévention des risques professionnels.

Objectifs de la formation

À la suite de ce module, l'apprenant sera capable de :

- connaître l'origine et les conséquences du bruit à court et long terme ;
- prendre conscience des niveaux sonores et de l'importance des moyens de protection ;
- sensibiliser le personnel au bruit.

Contenu du module

Partie 1 : Formation

Chapitre 1 : Qu'est-ce que le bruit ?

- Définitions
- La propagation du bruit
- L'échelle de bruit
- Le système auditif
- Les degrés de risques

Chapitre 2 : Les effets du bruit

- Les effets sur la santé
- Les effets sur le travail

Chapitre 3 : Les mesures de prévention

Parcours tertiaire

- Aménagement du poste de travail
- Règles générales de respect

Parcours industrie

- Les protections collectives
- Les protections individuelles

Le module de formation est complété par un document de synthèse à télécharger. L'apprenant pourra consulter ce document dès que nécessaire.



Partie 2 : Évaluation

À l'issue de la formation, l'apprenant est évalué. L'analyse des résultats obtenus permet, quand il y a lieu, de mettre en place les mesures correctives adaptées. Un test de positionnement des connaissances - proposé avant la formation - peut également compléter ce module.

Média

Ce module de formation est constitué d'animations multimédia : vidéo, 2D, photographies. Des synthèses, des tests non notés et des exercices pratiques (manipulations) complètent chaque chapitre.

Mode d'utilisation

Formez vos apprenants via une plate-forme de formation à distance conforme à la norme SCORM (standard international en matière de conception de cours et de plates-formes e-learning).

Ce module e-learning peut être :

- installé sur la plate-forme mise à disposition par Fictis Prévention ;
- installé sur votre plate-forme.

Personnalisation du module

Ce module peut être personnalisé tant sur le fond que sur la forme, nous pouvons intégrer :

- vos spécificités propres : établissement, risques, consignes, ...
- votre charte graphique.

Produits connexes

Complétez votre formation avec :

- Module e-learning « Prévention du stress au travail » ;
- Module e-learning « Conditions de circulation des personnes sur les lieux de travail » ;
- Module e-learning « Prévention des risques liés à l'activité physique : PRAP/Gestes et postures » ;
- DVD « Sauvetage secourisme du travail : études de cas » ;
- DVD « Prévention des risques professionnels » ;
- DVD « Prévention des risques liés au travail sur écran » ;
- DVD « Prévention des risques liés à l'activité physique : PRAP/Gestes et postures ».

